

[Père Marcel François Richard au père Blanche]

Rogersville

Le 26 décembre 1895

Mon Révérend et cher supérieur [Mfr – Blanche]

Je viens de recevoir votre carte de Noël avec ses aimables messages.

Vous êtes bien bon de vous occuper du pauvre prisonnier de Rogersville. 'Béati miséricordes'. J'aimerais visiter le Collège Ste Anne pour bien des raisons; je serais même tenté d'y demeurer, si le St Esprit pouvait souffler assez fort pour diriger ma barque dans cette direction.

Je vous donnerais mes biens, propriétés, tout ce que je possède, en un mot, si vous voulez assumer mes dettes et m'accepter moi-même. Cela vous donnerais (sic) pied à terre dans le Nouveau Brunswick et plus tard vous seriez à même d'y fonder une maison de votre ordre. Encore, si vous ne voulez pas de moi, je vous laisserais tout et je ferais mon chemin à mes frais. J'ai beaucoup de propriétés, mais ne pouvant les utiliser au profit des œuvres nationales, parce que je n'en ai pas la liberté et la chance, je voudrais m'en défaire et payer mes dettes. Je pense que vous obtiendriez une entrée facilement dans le diocèse. St-Louis est un poste qui va devenir vacant avant longtemps, le curé Pelletier parle de se retirer; l'occasion serait favorable pour votre ordre de s'introduire dans cette partie du pays.

Pour moi, je vois que mon utilité dans le pays ne peut être que fort limitée, et j'aimerais que d'autres mieux fortifiés vinsent à continuer et perfectionner les œuvres commencées.

Croyez-moi, je suis sincère à ce propos, et il me semble que l'Acadie est assez grande et assez digne pour recevoir toute l'attention possible des enfants de notre mère patrie. Ce que la France n'a pas pu ou voulu faire au seizième siècle, ne pourrait-elle pas réparer ses tords (sic) au dix-neuvième. Déjà, la 'cognée es a la racine' et ce sont les Pères Eudistes français qui me paraissent les hommes de la Providence pour notre population. »

Ma position est à peu près la même. Je suis allé voir Monseigneur Rogers dernièrement pour lui faire un rapport de mon administrtion [pastoale?]. Sa Grandeur parait satisfait, mais [...????????...]

M. F. Richard

[Père Marcel François Richard au père Blanche]

Rogersville
6 janvier 1896

Mon Révérend et cher Père

Je viens de recevoir votre aimable lettre du jour de l'an. Merci pour votre charitable [xxxx?] et vos bons souhaits; ils sont réciproques. Inutile de vous dire que je serai enchanté de vous voir à Rogersville lorsque vous vous rendrez à Chatham.

Voyant que tous mes efforts et mes tentatives ne [pourront?] arriver à aucun bon résultat, je me suis décidé à me dépouiller et me défaire de tout ce que je possède, puis régler les affaires; et cette semaine, le Moniteur en donnera avis. Toutefois, si vous voyez lieu de pouvoir réussir [xxx?] et à vous entendre avec notre évêque, je suis encore disposé à coopérer.

Je suis fatigué, dégoûté et découragé du status quo. Croyez-moi toujours votre ami dévoué,

M. F. Richard ptre

Père Blanche au THP LeDoré

Collège Ste-Anne
17 janvier 1896

Mon Très Révérend Père

... Au mois d'août dernier, j'ai dû faire une conférence, que vous avez peut-être lu dans l'Évangéline, à Rogersville dans le diocèse de Chatham, N.B. On fêtait les noces d'argent d'un prêtre vénérable, jeune encore mais célèbre par ses travaux et son dévouement à l'œuvre de la colonisation, M. l'abbé Richard, dont vous avez pu voir le nom dans les œuvres de M. Rameau et Casgrain, ex-curé de St-Louis, fondateur et supérieur du collège St-Louis, et fondateur des paroisses d'Acadieville et de Rogersville. Nous avons passé quelques jours ensemble et nous nous sommes liés d'amitié. Or voici ce qu'il m'écrivait au premier de l'an :

« J'aimerais visiter le Collège Sainte-Anne pour bien des raisons. Je serais même tenté d'y demeurer si le Saint-Esprit pouvait souffler assez fort pour diriger ma barque dans cette direction. (Son évêque, Mgr Rogers, lui crée chaque jour des difficultés qui seraient trop longues de vous rappeler ici. M. Biron qui a été préfet du Collège Saint-Louis sous M. Richard pourrait vous raconter toute l'histoire). Je vous donnerai tous mes biens, propriétés, tout ce que je possède en un mot, si vous voulez assumer mes dettes et m'accepter moi-même. Cela vous donnerait pied-à-terre dans le Nouveau-Brunswick, et plus tard vous seriez à même de fonder une maison de votre ordre. Encore, si vous ne voulez pas de moi, je vous laisserai tout et je ferai mon chemin à mes frais. J'ai beaucoup de biens, mais ne pouvant pas les utiliser au profit des

œuvres nationales parce que je n'en ai pas la liberté et le choix, je voudrais m'en défaire et payer mes dettes.

« Je pense que vous obtiendriez facilement une sortie dans le diocèse. Saint-Louis est un poste qui va devenir vacant avant longtemps. Le curé Pelletier parle de se retirer : l'occasion serait favorable pour votre ordre de s'introduire dans cette partie du pays. Pour moi, je vois que mon utilité dans le pays ne peut être que fort limitée, et j'aimerais que d'autres mieux fortifiés vinssent à continuer et perfectionner les œuvres commencées.

« Croyez-moi, je parle très sérieusement et il me semble que l'Acadie est assez grande et assez digne pour recevoir toute l'attention possible des enfants de notre mère patrie. Ce que la France n'a pas pu ou voulu faire au [??] siècle, ne pourrait-elle pas réparer ses torts au [??] ? Déjà la cognée est à la racine et les Pères Eudistes ne paraissent les hommes de la Providence pour notre population. »

Le P. Richard est un homme de 50 ans, grand, fort et pouvant faire un missionnaire. Je l'ai entendu parler à Rogersville en plein air pendant trois-quarts d'heure : c'est un vrai tribun. C'est lui qui nous a envoyé le Père Chiasson.

L'archevêque (sic) O'Brien l'aime beaucoup; c'est lui qui l'a soutenu dans ses démêlés avec l'évêque de Chatham et lui a offert une place dans son diocèse, mais le P. Richard n'a jamais abandonné ses œuvres et a continué envers et contre tout.

Voilà une proposition tentante. Il faudrait savoir quelles sont ses dettes et la nature de ses biens. Il y a 15 ans il obtint du gouvernement des terres considérables et alla dans les bois avec quelques colons. Il a formé deux belles paroisses. Tout cela lui a coûté assurément beaucoup, mais aux vacances il me dit qu'il était maintenant tranquille et que ses affaires marchaient bien. La paroisse Saint-Louis dont il parle est une magnifique paroisse sur le bord de la mer, plus importante que Sainte-Marie et Saulnierville, et c'est là qu'il avait fondé son collège qui alla très bien pendant quelques temps, et tomba par suite de la guerre que lui fit son évêque, qui avait lui-même une maison d'éducation. Ce serait une jolie résidence pour une maison de missionnaires.

Je suis bien tenté d'aller le voir et m'entretenir avec lui, mais nous sommes si pauvres que je crains cette dépense. J'attendrai votre lettre avant de faire quelque démarche.

Tout le monde va bien...

Veuillez agréer...

[Père Marcel François Richard au père Blanche]

Rogersville
Le 23 janvier 1896

Révérénd et cher père

Je viens de recevoir votre bonne lettre et je vous dirai de suite, elle m'a fait plaisir. Il me semble que je puis encore rendre quelques services à la religion et à l'Acadie, et dans la condition présente, je me sens paralysé tout à fait. Non pas que je désire avoir ma volonté et me soustraire à l'autorité, mais avec l'aide et la coopération de personnes ayant à cœur l'avancement et le progrès du pays, il me semble qu'il y aurait moyen d'accomplir beaucoup. Je viens d'écrire à mon évêque, lui demandant deux semaines de vacances. La première semaine, je la passerais au Collège Ste Anne et à l'archevêché d'Halifax et la deuxième au Canada. Je tâcherai même d'être à Québec ou Montréal le dimanche qui suivra mon départ de Rogersville. Aurai-je la permission? Je n'en sais rien. Je vous écrirai dans tous les cas.

Votre humble et dévoué serviteur
M. F. Richard

[Père Marcel François Richard au père Blanche]

Rogersville, 29 janvier 1896
Fête de St Fr de Sales

Mon Révérend et cher père [MFR à Blanche comme intro à Rogers]

« Votre très aimable visite à Rogersville le 15 août dernier et la haute appréciation de votre œuvre d'Halifax et à Church Point, me portent à vous écrire sur un sujet qui m'intéresse personnellement et aussi le diocèse de Chatham.

Lorsque j'étais curé à St-Louis avec la bienveillance et l'approbation du vénérable évêque de Chatham, je m'étais occupé à jeter les bases d'établissements pour l'éducation de la jeunesse. Pour répondre à ma dévotion de prédilection et à celle de mes compatriotes et des catholiques en général, j'avais aussi organisé, toujours avec le consentement et la bénédiction de mon évêque, une grotte quasi similaire à celle de Lourdes, en France. Mon but était de répandre, d'augmenter et de soutenir la confiance envers notre chère mère et patronne par des pèlerinages en son honneur.

Le besoin des nouvelles colonies établies sous ma direction spéciale, a décidé mon évêque à me transférer dans une nouvelle paroisse, de sorte que les œuvres à St-Louis sont restées en statu quo. Les propriétés destinées au collège de St-Louis sont encore en mon propre nom, c'est-à-dire, la ferme du collège, comprenant 150 arpents et les moulins à St-Charles, le tout évalué à \$ 6000.00, à peu près.

Le collège est situé sur le terrain de la corporation épiscopale et sous le contrôle des autorités ecclésiastiques. Je désire me démettre de ces propriétés au profit et au bénéfice du diocèse de Chatham. Je ne veux plus être en possession de ces biens. Je veux les transmettre à une communauté ou congrégation pour le bien de la religion.

Ainsi, je vous offre ces propriétés. Si votre société ou compagnie a des intentions de s'installer dans le Nouveau-Brunswick, et si l'ordinaire du diocèse de Chatham est d'avis que vos œuvres pourraient contribuer à la gloire de Dieu, à l'avancement de la religion et aux intérêts de l'Église dans cette partie du pays. Je suis disposé et prêt à vous faire cession de tout ce que je possède à St-Louis et à St-Charles, et à vous aider à en tirer profit à l'avantage du diocèse de Chatham. Je serais même disposé à m'unir à votre congrégation, si mes Supérieurs étaient de cet avis, afin de travailler plus efficacement au bien commun. Toutefois pour le présent, il ne s'agit que des propriétés de St-Louis que je veux disposer d'une façon ou d'une autre. Bien entendu, je ne veux en rien gêner les autorités diocésaines dans cette démarche. Je suis décidé à vous céder ces propriétés et [xxx2?xxx]. Inutile pour moi de rester propriétaire de ces petits domaines que je désire voir utilisés à l'avantage de la religion, suivant la volonté et la décision de l'ordinaire.

Néanmoins, il me faut régler les affaires et mettre ordre à tout. Aussitôt que vous aurez examiné la question et que vous vous soyez entendus avec les autorités ecclésiastiques à ce sujet, laissez-moi savoir vos intentions et je serai fidèle à mes engagements. Dans tous les cas, je suis décidé à me défaire de ces propriétés et mon inclination c'est de vous les concéder laissant aux autorités la liberté de les utiliser à leur gré.

Je prie Jésus, Marie et Joseph de prendre charge de ce projet et de le conduire à un heureux résultat. 'Non mea voluntas sed tuas fiat Domine.'

Je demeure mon Révérend Père
Votre humble serviteur in Christo
M. F. Richard

[Père Marcel François Richard au père Blanche]

Rogersville
4 février 1896
Monsieur le Supérieur

Dix jours se sont écoulés depuis la date de ma lettre adressée à Sa Grandeur, lui demandant permission de m'absenter pour huit ou quinze jours. J'ai fait connaître à Sa Grandeur mon dessein d'entrer dans une communauté ou société religieuse, c'-à-d après avoir consulté et bien examiné la question, sans lui dire, toutefois, où j'avais l'intention de m'adresser. Le but de la permission demandée était de m'occuper de cette affaire importante. Comme je m'y attendais, pas de réponse, pas de nouvelle, pas de permission.

Aussi, j'en conclus que Sa Grandeur n'est pas disposée à m'encourager dans cette démarche, pas plus que dans aucune autre. Il ne conviendrait pas que je partisse pour une pleine semaine sans autorisation. Cependant, si cela pouvait vous compenser un peu, j'irais bien à Halifax, car je puis partir d'ici à 5h a.m. et arriver à Halifax à 1h p.m. Cela me donnerait l'après-midi à causer et aussi la matinée du lendemain, car l'Express ne part de Halifax qu'à 1h p.m. pour arriver ici à 10h p.m.

Bien entendu, vous serez le bienvenu si vous vous décidiez à venir à Rogersville; je propose ce plan dans le but de vous éviter des [xxx].

Je pourrais me rendre à Halifax mardi le 11 courant où dans aucun autre temps qui vous conviendrait.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Supérieur
Votre dévoué serviteur in Christo
M. F. Richard, ptre

[Père Marcel François Richard au père Blanche]

Rogersville
12 février 1896

Révérénd Père Supérieur

Votre aimable lettre du 5 courant m'est parvenue samedi, le 8. C'est compris, le 25 je prends l'Express pour Halifax. Il n'y a pas de train le lundi, le 24. Je devrais arriver à destination à 13 :20h, Standard.

Je ne prévois rien qui puisse m'empêcher de réaliser ce [projet?] sinon une défense formelle de mon cher évêque, mais il est trop aimable pour me priver du plaisir d'aller rencontrer un ami, qui, malgré mon délaissement, veut bien s'occuper de moi. Vraiment, réflexion faite, je suis confus de vous donner autant de trouble. Cependant, la pensée que cet acte de charité fraternelle augmentera sans doute vos mérites, je suis décidé à ne pas me priver de cet avantage.

Je n'ai rien reçu depuis de l'Évêché. Il est fort possible, en effet, que « mon évêque m'aime trop pour me donner congé. » C'est une consolation au milieu des épreuves. Je vais aller vous rencontrer à Halifax, comme Tobie autrefois partit rencontrer Rafael. J'espère que Raphaël se chargera des affaires avec autant de succès qu'il le fit pour son protégé d'autrefois. Mais qui suis-je, et qu'est que je possède pour mériter la bienveillance et l'attention? La seule recommandation que je puis offrir, c'est que je suis l'enfant d'une mère affligée, qui désire être soulagé dans ses douleurs.

Au revoir, donc, à Halifax.

Votre humble serviteur
M. F. Richard, ptre

12 février 1896
Procès-verbaux du Conseil général

Un M richard, fondateur du collège St Louis au N B nous propose de se retirer chez nous en nous abandonnant cet établissement avec son actif et son passif. Il y a là une population d'Acadiens non moins intéressante que celle de la N B et cette province dépend de l'archevêché d'Halifax. Il y aurait lieu d'étudier la situation et d'accepter si les conditions sont bonnes.